



Chers Bucheriens,

La nouvelle équipe municipale tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont déplacées pour voter. Votre participation témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune et à son avenir. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Cette nouvelle équipe s'engage à œuvrer avec sérieux, écoute et engagement pour le bien de tous les habitants. Encore merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre soutien.

Quelques remerciements :

La commune souhaite adresser ses plus sincères remerciements à Isabelle (l'épouse de notre employé communal Eric) qui, bien qu'elle n'habite pas notre commune, a généreusement donné de son temps pour nettoyer, cirer et embellir notre église. Par son engagement bénévole, sa gentillesse et son sens du service, elle a contribué à

préserver et mettre en valeur ce lieu qui est important pour notre patrimoine communal.

Nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour ce geste généreux et ce temps offert au bénéfice de tous.

🌸 **Un grand merci** à toutes les personnes présentes lors de l'atelier de peinture des figures de Pâques le mercredi 18 février! 🎨 Grâce à votre créativité et votre bonne humeur, de magnifiques réalisations ont vu le jour. Elles sont installées dans la commune pour apporter couleur et esprit de fête à l'occasion de Pâques. 🌸

Diverses informations :

- **Rappel :** Stationnement des voitures sur les **trottoirs de toute la commune côté pair** :
Le stationnement sur trottoir est classé très gênant (passible d'une **contravention de 135 €**) depuis le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 dont l'objet est l'adaptation des règles de circulation routière en vue de sécuriser et de favoriser le cheminement des piétons (voir R417-11 du code de la route).
L'arrêté du 15 janvier 2007, relatif à l'accessibilité de la voirie, impose un cheminement libre de tout obstacle de **1,40 m minimum**.

- ♦ Les premiers jours de printemps étant là, je vous rappelle les horaires « de bon voisinage » pour les travaux de bricolage et de jardinage pour les particuliers.

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



- ♦ Il est très désagréable de marcher sur des crottes de chien. Des sacs pour les propriétaires d'animaux sont à disposition sur différents points de la commune.



- ♦ La relève annuelle des compteurs d'eau est prévue sur la commune en **avril 2026**.
Merci de bien vouloir faciliter l'accès à votre compteur. Si le compteur ne peut être relevé, un carton sera déposé dans la boîte aux lettres afin que vous puissiez effectuer le relevé et en informer le SIEP. Le Service Clientèle reste à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires : 03 22 88 45 27.



- **Petit rappel pour la sortie de vos sacs bleus et jaunes, s'il fait du vent ou de la pluie : NE PAS LES SORTIR LA VEILLE, Merci de votre aide et de votre compréhension.**
Pour information : en cas de dépôts sauvages dans la commune, dans les chemins et dans les champs, la mairie a une adresse mail dédiée pour signaler les infractions au procureur et le parquet se chargera de poursuivre les indéclicats.

Dates à retenir :



- ♦ **Rappel :** La chasse aux œufs aura lieu **le dimanche 5 avril à 11h** dans la pâture de Monsieur Lange, rue des alouettes. Merci à lui pour la mise à disposition.



♦ **Mercredi 22 avril à 15h :** Rendez-vous à l'église de Bouchoir, puis nous nous dirigerons vers le cimetière anglais. Une cérémonie d'hommage sera dédiée à la mémoire du soldat britannique William Yelton, tombé sur le sol français le 11 août 1918. Cet événement est organisé par les comités du Souvenir Français de Rosières, d'Amiens métropole et la municipalité de Bouchoir. Des membres de la famille du soldat seront présents pour cette occasion. Nous vous encourageons à venir nombreux. Un moment de convivialité sera partagé à la salle polyvalente après la cérémonie.

- ♦ **Le mercredi 8 mai à 10h45 : Commémoration du 8 Mai 1945**



- ♦ **Le 8 mai marque la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale.** En souvenir de ce jour qui marque la fin d'années de souffrance, venez nombreux parents et enfants nous accompagner et chanter la Marseillaise.

10H 45 : RDV parking de l'Eglise (covoiturage dans la limite des places disponibles pour se rendre au cimetière Anglais)
11H : Dépôt de gerbe au cimetière anglais
11H 15 : Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un instant de convivialité.

- ♦ **Le dimanche 10 mai :** Marché aux plantes organisé par l'A.E.L.S. Si vous souhaitez y participer vous pouvez vous renseigner au : 03.22.37.40.20

🚧 Envie de vous investir dans la vie de la commune ?

Nous recherchons des habitants motivés pour donner un peu de leur temps et participer à des projets locaux : 🎨 Événements 🤝 Entraide et solidarité ⚽ Activités sportives 🎭 Projets culturels

Que ce soit ponctuellement ou plus régulièrement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
 Ensemble, faisons vivre notre commune 🌱

oooooooooooooooo

- ♦ La mairie sera fermée les **vendredis 10 avril ainsi que les vendredis 1,8 et le 15 mai.** Elle est ouverte le **mardi matin de 9h à 12h.**
- ♦ *Sachez que je reste à l'écoute de chacune et chacun lors de la permanence de Mairie (si besoin sur rdv).*
- ♦ Pensez à consulter le site internet "<http://mairie-bouchoir.fr/>", mis à jour régulièrement.

Magali Crappier, Madame le Maire et son équipe municipale :
06.86.82.50.16 ou mairie.bouchoir@orange.fr

« La gentillesse et la bonne humeur ne coûtent rien. Elles transforment l'ordinaire en essentiel, avec une grande simplicité »